
50 bonnes raisons pour que la droite ne soit plus majoritaire à la Communauté Urbaine du Grand Nancy en 2014.

Le Président Rossinot veut tout maîtriser et, pour ce faire, il a une capacité à empêcher les initiatives, ou à geler les projets de développement, il distribue les avantages à ses amis pour tenter de conserver une majorité, il organise un traitement inégalitaire des communes et des quartiers sur l'agglomération nancéienne. Tout cela va à l'encontre de l'intérêt public et de la cohésion sociale. Les Grands Nancéiens souffrent. Nous développerons d'ici à 2014, « 50 bonnes raisons pour que la droite ne soit plus majoritaire à la Communauté Urbaine du Grand Nancy en 2014 », par la présentation de 50 dossiers, des petits dossiers, qui paraissent insignifiants, tant ils passent inaperçus, ou encore de gros dossiers... qui paraissent insignifiants tant ils passent inaperçus !

Dossier n° 25 – 28 décembre 2013

LE CHEMIN DU BOIS LA DAME : LES RIVERAINS PRIS EN OTAGE

A Tomblaine, il existe une rue dénommée chemin du Bois la Dame. Le 5 septembre 2012, un vice-président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy avec des techniciens et les élus de Tomblaine ont rencontré les riverains pour présenter les travaux d'aménagement et d'enfouissement des réseaux. Le vice-président de la communauté urbaine avec le Maire a annoncé des travaux prévus d'octobre 2012 à mars 2013, sauf intempéries qui pouvaient prolonger ces travaux au maximum jusque fin avril 2013.

Les intempéries, plus importantes que prévu, et un certain nombre d'aléas comme une entreprise qui avait littéralement abandonné le chantier ont fait que ces travaux ont duré beaucoup plus longtemps que prévu. Le Maire de Tomblaine a interpellé à de nombreuses reprises la communauté urbaine et, manifestement, la volonté politique d'écourter les nuisances subies par les riverains n'était pas là.

Finalement, ces travaux dont la fin était prévue en mars 2013 se sont terminés à la mi-juillet 2013. Le 31 juillet, le Maire de Tomblaine écrivait au Président de la communauté urbaine pour lui dire que si le chemin du Bois la Dame était enfin ouvert à la circulation, un défaut de planimétrie des enrobés (ondulation) avait été constaté par bon nombre d'utilisateurs, en particulier sur la voie descendante. Certains riverains avaient même adressé des courriers au Président de la CUGN. Le Maire de Tomblaine demandait que toutes dispositions soient prises pour s'assurer de la qualité des travaux avant leur réception officielle et que dans le cas contraire, il soit demandé à l'entreprise de reprendre l'enrobé conformément aux prescriptions techniques.

Le 19 septembre dernier, la ville de Tomblaine recevait une réponse (au bout d'un mois et demi) du Président de la CUGN indiquant que la remarque avait été transmise à l'entreprise qui allait réaliser prochainement les vérifications nécessaires... La CUGN ne manquerait pas de tenir informée la ville de Tomblaine du résultat des mesures réalisées.

Le 25 septembre, le Maire de Tomblaine relançait pour dire que le mauvais état du chemin du Bois la Dame faisait l'unanimité parmi les utilisateurs et les élus et qu'il fallait donc intervenir rapidement et surtout avant la mi-novembre, c'est-à-dire avant la période hivernale qui risquait de nous amener à mars 2014. Sans réponse de la CUGN, le 24 octobre 2013, le Maire de Tomblaine écrivait à nouveau au Président de la CUGN puisqu'apparemment, par téléphone, les services avaient annoncé qu'un rapport de vérification de la planimétrie des enrobés de chaussées avait été reçu et transmis au laboratoire de l'équipement pour analyse et expertise (sic) !

Le Maire de Tomblaine confirmait alors sa demande pour que l'enrobé soit repris en totalité avant la période hivernale. Sans réponse de la CUGN, le 15 novembre, en lettre recommandée avec accusé de réception, le Maire de Tomblaine faisait l'historique des travaux sur le chemin du Bois la Dame et demandait que cet enrobé soit repris en totalité avant la période hivernale.

Dans un courrier daté du 18 décembre, arrivé à la Mairie de Tomblaine le 27 décembre 2013 (il est trop tard pour arriver en avance), le Président de la CUGN informe le Maire de Tomblaine que sans attendre le rapport final, il a saisi l'entreprise pour que la reprise du revêtement soit faite dans les plus brefs délais. On sait qu'en janvier, les centrales de fabrication d'enrobé sont fermées pour des raisons climatiques : c'est véritablement se moquer des usagers que de faire une telle réponse le 27 décembre alors que les riverains subissent ces désagréments depuis septembre 2012.

Il est évident que dans le meilleur des cas, l'enrobé du chemin du Bois la Dame ne sera pas repris correctement avant le mois de mars 2014... et au mois de mars 2014, je crois savoir qu'il y a des élections. Tiens, tiens, comme ça tombe bien.

C'est un nouvel exemple pour démontrer qu'il y a urgence à changer de majorité à la Communauté Urbaine du Grand Nancy.